



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/836

Opération n° 60024666 "Bâtiments - Contrôles d'accès 2021-2026". Lancement de l'opération et affectation d'une partie de l'AP 2021-1, programme 00018

Direction de la Gestion Technique des Bâtiments

Rapporteur : M. GODINOT Sylvain

SEANCE DU 27 MAI 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 JUIN 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 17 MAI 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 JUIN 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme HENOCQUE Audrey

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme VIDAL, Mme FRÉRY (pouvoir à Mme POPOFF)

ABSENTS NON EXCUSES : ?

2021/836 - OPERATION N° 60024666 "BATIMENTS - CONTROLES D'ACCES 2021-2026". LANCEMENT DE L'OPERATION ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AP 2021-1, PROGRAMME 00018 (DIRECTION DE LA GESTION TECHNIQUE DES BÂTIMENTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 mai 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2021/584 en date du 25 et 26 mars 2021, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, ainsi que l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle « Aménagements sécurité prévention 2021-2026 » n° 2021-1, programme n° 00018.

Afin de sécuriser l'accès aux bâtiments municipaux, divers dispositifs de contrôle d'accès sont déployés. Il peut s'agir d'interphones, convertis progressivement en visiophones dans le cadre de la mise en accessibilité aux personnes en situation de handicap, ou de dispositifs à lecteurs de badges dont les badges sont nominativement accordés par le gestionnaire du bâtiment.

A ce jour le parc de la Ville de Lyon dispose de systèmes de contrôles d'accès plus ou moins anciens, plus ou moins complexes et pouvant combiner différentes technologies au sein d'un même bâtiment destiné à des usages différents. Par ailleurs le projet de migration progressive des lignes analogiques vers de la téléphonie IP dans les écoles réinterroge certaines configurations d'installations et choix technologiques d'interphonie mis en place.

Il vous est proposé de lancer l'opération afin de :

- réaliser les études d'état des lieux du parc actuel de contrôle d'accès et de programmation des travaux à mettre en œuvre ;
- réaliser des travaux correctifs lorsque le changement de système de téléphonie a un impact sur le dispositif de contrôle d'accès existant ;
- réaliser des travaux correctifs d'asservissement au système de sécurité incendie prescrits par la commission de sécurité le cas échéant ;
- réaliser une première tranche de travaux de modernisation d'installations obsolètes prioritaires.

Cette opération de 300 000 euros sera à financer par affectation d'une partie de l'autorisation de programme « Aménagements sécurité prévention 2021-2026 » n° 2021-1, programme n° 00018.

Les marchés de travaux, de coordination santé prévention sécurité, de contrôle technique et autre marchés d'études seront attribués conformément à la réglementation relative aux marchés publics.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération n° 2021/584 du 25 et 26 mars 2021 ;

Oùï l'avis de la commission Transition écologique - Mobilités ;

DELIBERE

- 1- Le lancement de l'opération n° 60024666 « Bâtiments - Contrôles d'accès 2021-2026 » est approuvé. Cette opération sera à financer par affectation d'une partie de l'autorisation de programme « Aménagements sécurité prévention 2021-2026 » n° 2021-1, programme n° 00018.
- 2- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses d'investissement en résultant seront financées à partir des crédits de paiement inscrits ou à inscrire au budget de la Ville, sur le programme 00018, AP n° 2021-1, opération n° 60024666, et seront imputées sur les chapitres 20, 23 et autres, fonction 020 et autres, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas pouvant survenir :
 - 2021 : 50 000 €;
 - 2022 : 150 000 €;
 - 2023 : 100 000 €
- 3- Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET